



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Les mesures de confinement mises en place depuis le 17 mars 2020 touchent de façon différenciée la population, selon le type de logement qu'elle occupe ou la composition de leur ménage. Certaines personnes peuvent être davantage fragilisées et les conditions de logement impactent plus que jamais la qualité de vie du quotidien.

Dans la région, 100 000 personnes vivent dans un logement suroccupé.

En Bourgogne-Franche-Comté, 70 % des habitants vivent en maison contre 62 % en France hors Mayotte en 2016. Ils peuvent ainsi plus facilement bénéficier d'un jardin pour prendre l'air, le soleil et pratiquer une activité sportive d'extérieur. Cela est particulièrement vrai en Haute-Saône, dans la Nièvre et l'Yonne où les habitants vivent à près de 80 % en maison.

À l'inverse, 30 % des Bourguignons-Francis-Comtois logent en appartement, l'accès à l'extérieur est donc généralement plus restreint pour eux. Ce mode de vie est plus fréquent dans les départements les plus urbains comme dans le Territoire-de-Belfort, la Côte-d'Or et le Doubs, où de 37 à 43 % de la population vit en appartement.

Les Bourguignons-Francis-Comtois vivent moins souvent dans des logements suroccupés : ils sont 100 000 dans ce cas, cela représente 3,7 % de la population, c'est moins qu'en France, 8,2 %. Ceux-ci vivent à deux ou plus dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard de la taille du ménage.

La suroccupation des logements est plus fréquente dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. C'est en Côte-d'Or et dans le Doubs qu'elle y est la plus répandue : elle touche 8,5 % et 7,6 % de la population de ces quartiers, alors qu'elle est moins rencontrée en Haute-Saône et dans le Jura, au plus 6 %.

477 600 personnes vivent seules dans leur logement, un quart a 75 ans ou plus.

En cette période de confinement, l'isolement est susceptible d'avoir des conséquences sur le moral mais aussi sur la santé. Dans la région, 477 600 personnes vivent seules soit 17 % de la population.

Parmi elles, 118 600 sont âgées de 75 ans et plus, plus des trois quarts sont des femmes. Or, les personnes âgées vivant seules peuvent être particulièrement vulnérables et fragilisées par la situation actuelle. Près de 30 % des 75 ans et plus vivent seules dans la Nièvre et la Saône-et-Loire contre 20 % dans le Doubs.

Par ailleurs, dans la région, 27 % de ces personnes âgées isolées vivent dans des communes dépourvues de commerce alimentaire ; c'est davantage qu'en France, 14 %. La Haute-Saône est le département en France le plus concerné, avec la Meuse, puisque 45 % des personnes âgées isolées sont dans ce cas. Ce taux est également élevé dans le Jura et l'Yonne, 32 %. Par ailleurs, le manque de commerces de proximité sur le lieu de vie implique des déplacements. Or, dans la région, plus de la moitié des personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules ne possèdent pas de voiture.

5 % de la population vivant en famille mono-parentale et en appartement

En période de confinement, la situation peut être rendue encore plus délicate pour des familles déjà souvent fragilisées. Dans la région, 133 500 personnes vivent dans des familles monoparentales et en appartement, soit près de 5 % de la population. C'est dans le Territoire-de-Belfort, département urbain, que l'on rencontre le plus cette situation, 8 % des habitants. A l'inverse, la Nièvre est peu concernée, 3 %.

Dans ces familles ; la présence de jeunes enfants peut accentuer la charge du parent qui doit, en plus des tâches habituelles, faire la classe à la maison. Or, en Bourgogne-Franche-Comté, 58 600 personnes vivent en famille monoparentale, en appartement et avec au moins un enfant âgé de moins de 10 ans.

Certaines personnes souffrant de handicap peuvent également se retrouver isolées en période de confinement, devant gérer les difficultés du quotidien. Près de 54 800 personnes dans la région perçoivent l'allocation adulte handicapé (AAH), destinée à des personnes handicapées aux revenus modestes. Parmi elles, 70 % vivent seules. Ce sont en majorité des hommes. Avec près de 74 % d'allocataires AAH vivant seuls, la Côte-d'Or est le département le plus concerné de la région alors que la Haute-Saône l'est le moins, 66 %.

23 avril 2020

Conditions de vie des habitants vivant en ménage ordinaire

| Département | Population des ménages | Part de la population des ménages vivant en appartement | Ensemble des personnes seules | Dont 75 ans ou plus en % | Population des résidences principales suroccupées | Part de la population vivant dans un logement suroccupé en % | Population vivant en appartement et en famille monoparentale | Part de la population vivant en appartement et en famille monoparentale en % | Nombre d'allocataires AAH vivant seuls | Part des allocataires de l'AAH qui vivent seuls |
|--------------------------------|------------------------|---|-------------------------------|--------------------------|---|--|--|--|--|---|
| Côte-d'Or | 517 600 | 38,0 | 96 300 | 20,7 | 21 000 | 4,2 | 28 700 | 5,6 | 5 900 | 73,6 |
| Doubs | 526 700 | 38,8 | 90 200 | 21,3 | 20 400 | 3,9 | 31 600 | 6,0 | 6 900 | 67,9 |
| Jura | 254 900 | 26,8 | 43 200 | 26,6 | 7 000 | 2,8 | 11 600 | 4,5 | 3 600 | 70,7 |
| Nièvre | 202 600 | 18,1 | 40 900 | 29,4 | 7 000 | 3,5 | 6 800 | 3,3 | 4 200 | 67,2 |
| Haute-Saône | 232 200 | 17,8 | 35 600 | 26,6 | 6 200 | 2,7 | 8 500 | 3,7 | 3 300 | 66,1 |
| Saône-et-Loire | 540 500 | 24,2 | 93 000 | 28,9 | 16 800 | 3,1 | 22 200 | 4,1 | 7 700 | 69,7 |
| Yonne | 330 000 | 18,8 | 54 500 | 26,5 | 16 100 | 4,9 | 13 100 | 4,0 | 4 900 | 71,2 |
| Territoire de Belfort | 140 700 | 44,2 | 23 900 | 21,6 | 5 400 | 3,9 | 11 000 | 7,9 | 1 600 | 70,8 |
| Bourgogne-Franche-Comté | 2 745 200 | 29,2 | 477 600 | 24,8 | 99 900 | 3,7 | 133 500 | 4,9 | 38 100 | 71,3 |
| France hors Mayotte | 64 887 500 | 36,9 | 12 815 300 | 18,4 | 5 184 100 | 8,2 | 3 974 600 | 6,1 | 827 000 | 71,5 |

Champ : population des logements ordinaires.

Sources : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire – Caf 2018



Nous contacter :

Katy Lequin
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.11 ou 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Retrouvez-nous sur :

Le site www.insee.fr

Twitter 

#BFC OR #BourgogneFrancheComtéfrom:InseeRegions